

École élémentaire Joliot Curie
42 Chemin de Suzon
33400 TALENCE
05 57 35 61 95
ce.0332700F@ac-bordeaux.fr

PROCES-VERBAL
CONSEIL D'ECOLE 2^{ème} TRIMESTRE
Lundi 14 mars 2022

circonscription de TALENCE

Présents :

Présidente - directrice d'école : Annabelle RAYNAL

Inspecteur de l'éducation nationale : Mme BARBIER (excusée)

Équipe enseignante :	Mme SORHOUEGARAY, Mme DACHEUX-DESCHAMPS, Mme HOURADOU, Mme PACOMME, Mme LANNES, Mme FERRER, Mme ROUSSEAU, Mme VITORINO, Mme REGEASSE, M. POHU
Le maire ou son représentant :	Mme LUDLOW
Parents d'élèves élus :	Mme GARON, Mme SEUVE, M. DELMAS

Début du conseil d'école : 17h15

Secrétaires de séance : Mme HOURADOU pour l'Éducation nationale, Mme GARON pour la FCPE

1. Parcours de l'élève

a) Présentation des dispositifs de protection de l'enfance

Au-delà des enfants maltraités, la protection de l'enfance concerne les mineurs en danger ou en risque de l'être.

L'article L 221-1 du Code de l'action sociale et des familles (en référence à l'article 375 du Code civil) précise :

- qu'un enfant mineur est en danger quand sa santé, sa sécurité, sa moralité, ou quand les conditions de son éducation, de son développement physique, affectif, intellectuel et social sont gravement compromises ;
- qu'il est en risque de danger quand les difficultés rencontrées peuvent mettre en danger sa santé, sa sécurité, sa moralité, ou son éducation, son développement physique, affectif, intellectuel et social ;
- que pour les jeunes majeurs (de moins de 21 ans), le danger concerne les difficultés familiales, sociales, éducatives susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.

Selon les cas, l'école peut proposer aux familles un accompagnement par des professionnels éducatifs, sociaux ou de santé compétents (MDSI).

Pour tout danger ou risque de danger, l'école transmet une information préoccupante à la Cellule de recueil, d'évaluation et de traitement des informations préoccupantes du Conseil Départemental (CRIP) qui va évaluer et statuer.

En cas de danger grave ou imminent, l'école fait un signalement au procureur de la République.

Lorsque l'école fait une Information Préoccupante la famille est informée, sauf si l'on pense que l'enfant est en danger.

b) L'assiduité scolaire

Chaque enfant, soumis à l'obligation scolaire, a droit à l'éducation, droit dont le corollaire est le respect de l'obligation d'assiduité. Les élèves doivent donc fréquenter l'école dans le strict respect du calendrier scolaire.

Les services de la DSDEN doivent être alertés dès qu'un élève a été absent quatre demi-journées de manière injustifiée. Au-delà de 10 demi-journées, les parents reçoivent un courrier du DASEN.

De plus, en cas d'absence prévisible, il est demandé aux parents de bien vouloir rédiger un courrier à destination de la directrice exposant les motifs et les dates de l'absence. Ce courrier est transmis à Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale.

Dans les textes, les seules justifications concernent la maladie de l'élève et les réunions familiales solennelles.

2. Projet et vie de l'école

a) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

On retrouve en lien avec l'axe 1 « L'oral » :

- Organisation de débats d'éloquence
- Travail sur l'oral dès le CP en lien avec Auditrix
- Le coup de cœur temps durant lequel les élèves exposent à l'oral un coup de cœur qui peut être littéraire, cinématographique ou autre

En lien avec l'axe 2 « Favoriser l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours » :

- Venue du Muséum d'Histoire Naturelle pour plusieurs classes de cycle 2 et prochainement de cycle 3. Les visites sont en lien avec les programmes des classes.
- Plusieurs classes de cycle 2 et de cycle 3 participent au projet départemental Ecole et cinéma. Trois films seront vus par les élèves puis exploités en classe.
- Deux classes participent au projet départemental Du sol à la vigne autour de la thématique des paysans designers.
- Une classe a participé au festival de courts métrages Nuits magiques
- Toutes les classes participent au prix littéraire des Incorruptibles
- Une classe participe au projet de circonscription en lien avec la mairie de Talence Art'Kéo
- Plusieurs classes ont pu ou vont assister à un concert à l'Agora et au Fémina
- La médiathèque accueille les classes
- Plusieurs classes participent au comité de lecture de la ville de Talence

En lien avec l'axe 3 « Citoyenneté et climat scolaire » :

- Le CRIC va de nouveau être sollicité pour sensibiliser les élèves aux dangers d'internet et au harcèlement
- Toutes les classes travaillent autour de la prévention routière ; pour les CM2 avec la police municipale de Talence et pour les autres classes avec une association

b) Organisation des liaisons inter-cycles et inter-degrés

- Liaison GS / CP

Les élèves de GS sont habituellement invités à une visite de l'école, les parents de GS sont accueillis par les maîtresses de CP en juin. Nous verrons ce qu'il est possible de faire en fonction du contexte sanitaire. Les répartitions des élèves dans les classes de CP se font en étroite collaboration avec les enseignants de GS.

Restitution des évaluations nationales CP aux enseignantes de maternelles pour signaler des points faibles à retravailler plus particulièrement.

- Liaison Cycle 2 / Cycle 3

Organisation d'un temps festif pour toute l'école sur le thème du 100^e jour d'école qui permettra aux élèves de CP de construire le nombre 100.

Un carnaval va être organisé à l'issue duquel un goûter sera offert par la municipalité.

- Liaison école / collège

Le cycle 3 est désormais constitué du CM1, CM2 et 6^e. Le conseil école-collège se réunit plusieurs fois par an et a vocation à réfléchir et mettre en place une progressivité au sein du cycle.

D'autre part, afin de favoriser l'intégration des élèves, une visite de Henri Brisson est habituellement organisée à Henri Brisson avec un temps d'accueil dans les classes. Cette année, une leçon de sciences sera organisée. Des « ambassadeurs » (élèves de 6^e) vont venir à l'école accompagnés par la principale adjointe et un professeur principal pour répondre aux questions des élèves de CM2.

L'an dernier, les élèves qui dépendent du collège Victor Louis ont eu la possibilité de visiter le collège.

Enfin, en juin, un échange entre les professeurs de CM2 et de 6^e permettra de transmettre les informations concernant notamment les élèves à besoins particuliers.

3. Fonctionnement de l'école

a) Bilan intermédiaire sur la sécurité

Exercices incendie : un exercice incendie a eu lieu et le second sera fait prochainement.

Exercices PPMS : l'exercice intrusion a été réalisé. La transmission de l'alerte pour le PPMS intrusion se fait via les sifflets. Le scénario retenu était de se cacher. Tout s'est déroulé dans le calme. Toutefois, et comme toujours, le déclenchement de l'alerte ne convient pas car les sifflets sont totalement inaudibles. La maternelle et l'élémentaire réitère leur demande de boîtiers d'alerte mobiles, présents dans chaque classe ou salle occupée, comme c'est déjà le cas dans certaines communes.

Madame Ludlow indique que l'achat de ses boîtiers a été validé par la municipalité mais qu'il fallait attendre l'aval du service des marchés avant leur déploiement.

Pour l'exercice PPMS risque majeur, le confinement doit se faire dans la partie rénovée de l'école, à savoir la tour du restaurant scolaire. Il aura lieu avec les vacances de printemps.

b) Gestion des remplacements en cas d'absence

Lorsqu'un enseignant est absent, il doit avertir dans les plus brefs délais l'Inspectrice de l'Éducation nationale de circonscription.

Il existe deux types de remplaçants qui interviennent en fonction de la durée d'absence. Habituellement, les absences longues sont comblées par des remplaçants gérés par la direction des services académiques et les absences courtes par la circonscription.

Au regard de la situation globale de la circonscription et des moyens disponibles, Madame l'Inspectrice de l'Éducation nationale déploie les remplaçants.

Lorsqu'un élève est absent le travail est conservé dans sa classe. Il le récupère donc à ce moment-là.

Lorsque la classe est « fermée » pour Covid, les enseignants assurent la continuité pédagogique par le biais de la messagerie électronique ou par digipad.

Nous rappelons que lorsqu'un enseignant est absent il n'a pas à fournir de travail à ses élèves et qu'il n'a pas non plus à justifier de son absence aux familles.

c) Bilan intermédiaire de la coopérative

Compte de fonctionnement général du 1 septembre 2021 au 28 février 2022

CHARGES		PRODUITS	
Achat de produits pour cession	0	Vente de produits pour cession	5391
Frais assurance versés	72,75	Produits des activités éducatives	0
Charges activités éducatives	3107,86	Subventions des collectivités	0
Cotisations versées OCCE	552,9	Dons aux associations	0
Autres charges courantes	32	Autres produits courants	0
Frais bancaires	0	Participation volontaire familles	3559
Gros équipements et logiciels	0	Produits exceptionnels	0
Total	3765,51	Total	8950

RESULTAT 2021/2022			5184,49

Bilan simplifié au 1er septembre 2021

ACTIF		PASSIF	
Banque	12122,42	Report Actif 01/09/2021	7229,28
Caisse (espèces)	291,35	Résultat de l'année 2021/2022	5184,49
Total	12413,77	Total	12413,77

Le conseil des maîtres a fait le choix de ne demander aux familles aucune participation pour les sorties pédagogiques.

4. Mairie

Inscription année scolaire 2022/23

Il est trop prématuré pour pouvoir annoncer des effectifs pertinents. Les dossiers d'inscription scolaire sont en cours de traitement. Le service Éducation communiquera à la directrice de l'école tous les éléments dès que possible.

Dotations à venir (prévues le 13/04)

1 frigo top

Classes flexibles

Dans une classe :

3 meubles 1 colonne

2 tabourets basculant librement

3 chaises/tables ZTOOL

Dans la seconde classe :

2 meubles mobiles bi-face

2 tabourets basculant librement

3 chaises/tables ZTOOL

Dotation informatique/numérique

Année scolaire 2021-2022

L'école a été dotée de 10 visualiseurs (1 par classe, le visualiseur est un élément complémentaire des tableaux numériques) et 1 chromecast.

Travaux

- Peinture bois écaillée sous le toit à venir (vacances de printemps)
- Prises RJ dans chaque classe pour utilisation des tablettes numériques. Une intervention a été effectuée le 1^{er} février 2022 dans la baie de brassage pour les faire fonctionner.
- Numérotation des classes à venir (en cours de fabrication par le service communication)
- Réhabilitation de la réserve. Un rendez-vous a été pris entre les équipes du CTM et la directrice de l'école. Un plan sera proposé.
- Comme indiqué dans la dernière réunion, les capteurs SSI ont tous été changés et sont changés dès qu'ils présentent une déféctuosité.
- Le système d'alarme intrusion est également en cours. Etude des modalités du marché et du budget.
- L'entreprise Eiffage construction est venue sur l'école le 09/12 en urgence (suite à une chute de béton) pour épurer la façade de tout élément non-adhérent qui aurait pu tomber.

Le mercredi suivant, cette même entreprise est revenue sur l'école, dans des conditions optimales (avec nacelle) pour que toutes les façades bétons soient observées de plus près afin de se prévenir de tout incident du même type. De plus, par précaution, une zone, tout le long de la façade, est délimitée par des barrières. Si d'autres endroits de la façade venaient à se fragiliser, nous ferions de nouveau intervenir l'entreprise Eiffage.

- Une révision des fenêtres (couloirs, bureau de direction et bibliothèque) sera effectuée prochainement par l'entreprise FERE.

Inquiétude des enseignants et des parents d'élèves concernant l'état dégradé des façades. Des blocs de béton sont tombés des rebords de fenêtre de l'étage durant le centre de loisirs. Mme Ludlow indique que les façades ont été purgées et une mise à distance est installée par des barrières. Les issues de secours sont inutilisables car il y a de la rubalise. Mme Ludlow indique qu'une société a été mandatée mais que pour le moment aucune date d'intervention n'est fixée.

Budget participatif : projet et calendrier

Dans le cadre du budget participatif le principe d'une cour oasis a été retenu pour Curie.

Deux projets sont à l'étude, nous reviendrons vers l'école quand celle-ci aura avancé.

Ce projet a été proposé par une famille de l'école et retenu par les services municipaux car il est en lien avec le projet de rafraîchissement de la cour de récréation.

Fin du conseil d'école : 19h15

Prochain conseil d'école aura lieu le : juin 2022

Fait à Talence le 14 mars 2022

La Directrice,
Présidente du Conseil d'École

Les Secrétaires de séance :